Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Promotion interne

Par Georgette34

Bonjour
Je suis actuellement Responsable formation,agent de maîtrise et l'on me propose d'assurer en intérim le poste de Responsable des Ressources Humaines pour une période in déterminée.Pour remplacer le RRH actuellement absent.

En revanche, on ne me propose aucune contrepartie.
Puis je demander les mêmes conditions que le RRH Absent (statut cadre, même niveau de salaire, voiture de fonction)?

Merci de votre attention
Georgette34

Par chamce

en ce qui concerne vos demandes celles qui sont justifiées sont le même statut que votre collègue, idem pour la voiture de fonctions, pour le salaire (cf conventions collectives)